



OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les connaissances théoriques, réglementaires et pratiques afin de réaliser des prestations de prises de vues à l'aide de drone civil.
- Obtenir l'attestation de formation pratique.

A l'issue de la formation le stagiaire saura :

- Gérer les autorisations de vol, les demandes de dérogation, les demandes de protocole avec les différentes autorités.
- Utiliser la plateforme Alpha Tango pour déclarer son activité, enregistrer ses drones, notifier ses vols aux autorités, réaliser son bilan annuel d'activité. Rédiger le Manex.
- Utiliser les différentes plateformes d'aide à la préparation des vols.
- Planifier une prestation en intégrant l'ensemble des contraintes réglementaires.
- Maîtriser le vol en vue et le vol hors vue en situation normale et en situations dégradées.
- Maîtriser les trajectoires du drone pour la réalisation de plans simples et de plans complexes.
- Réaliser des plans de vols automatiques en vue d'un traitement photogrammétrique.
- Réaliser des prises de vues photos et vidéos de qualité professionnelle.



PUBLIC

- Toute personne dont la fonction ou le métier est concerné par l'utilisation de drones télépilotes pour la réalisation de prises de vues aériennes : professionnels de l'audiovisuel, des médias, de la communication. Personnel du secteur du bâtiment, de la construction, de l'inspection technique et de la surveillance.
- Toute personne en reconversion professionnelle souhaitant acquérir une nouvelle compétence.

Pré-requis : Une première expérience du pilotage et de la prise de vue aérienne. Être titulaire du CATS ou avoir une date d'examen proche.



MOYENS

- Salle de formation
- Vaste zone de vol sécurisée
- Drones quadricoptères d'entraînement
- Drones professionnels homologués

ENCADREMENT

- Télépilote drone professionnel en activité
- Titulaire l'attestation d'aptitude aux fonctions de télépilote
- Titulaire du brevet théorique d'ULM

SUIVI ET ÉVALUATION

- Résolution de cas pratiques
- Mises en situations professionnelles
- Questions orales et écrites
- QCM
- Réalisation d'une prestation type



Accessibilité personnes en situation de handicap: prendre contact avec le référent handicap.



DURÉE

18 heures réparties sur 3 jours en présentiel
Horaires : 9h00-12h00 / 13h00-16h00



DÉLAI D'ACCÈS : 3 à 4 semaines

MODALITÉS : Inscription après entretien de positionnement



LIEU

Aéroport Grand Calais
Av Henry Sainsard 62730 Marck

| PROGRAMME | | |
|---|---|---|
| <p>JOUR 1 La réglementation en vigueur Catégorie ouverte et catégorie spécifique Les espaces aériens Déclarations de vol et protocoles L'information aéronautique Le drone et sa station de commande Paramétrages drone et capteurs Paramétrages photo et vidéo Prise en main et premiers vols</p> | <p>JOUR 2 Préparation des prestations Les plateformes d'aide à la planification Mises en situations professionnelles Paramétrage du drone Vols en vue trajectoires simples Vols en vue trajectoires complexes Réalisation de prises de vues Vols hors vue préparation et suivi</p> | <p>JOUR 3 La rédaction du Manex Préparation des prestations Cas pratiques Paramétrages du capteur photo et vidéos Réalisations de prises de vues Vols en vue et hors vue en modes dégradés Gestion des pannes et incidents</p> |